

# La hargha reprend de plus belle

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4298 - Ven. 13 - Sam. 14 octobre 2017 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

## Des poires teintées avec de l'éosine saisies

Organisation pénitentiaire

## Le projet de loi sur le bracelet électronique bientôt devant l'APN

### L'opinion sans remède

Par Mohamed Habili

**C'**était hier que Donald Trump devait faire l'annonce sur ses intentions définitives par rapport à l'accord sur le programme nucléaire iranien. Sachant tout le mal qu'il en a toujours pensé, le probable est que les Etats-Unis en sont déjà sortis à l'heure qu'il est, ou alors, ils auront subordonné leur maintien à de telles conditions que cela revient quasiment au même. Cet accord n'en serait pas mort pour autant, puisqu'il ne lie pas deux pays, mais le Conseil de sécurité dans son ensemble, en plus de l'Allemagne, à l'Iran. En toute logique, il n'appartient pas plus à l'une de ses autres parties prenantes qu'aux Etats-Unis de le dénoncer ou d'exiger sa renégociation, ce droit n'appartenant qu'au Conseil de sécurité. Or l'on sait que ses autres signataires disent n'avoir relevé aucune violation de la part de l'Iran, qui se prête sans rechigner aux inspections de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique, seul organisme habilité à se prononcer en la matière. Ce serait peut-être la première fois depuis des décennies que l'on verrait, si ce scénario se réalisait, ce qui semble évident, les Européens sur une position différente de celle des Etats-Unis sur un sujet portant sur la sécurité commune autant que sur la paix dans le monde, et en accord avec les Russes. Le prédécesseur de Trump avait estimé que cet accord était sa plus grande réalisation au plan extérieur. Lui en revanche l'a toujours jugé comme le plus mauvais que son pays ait jamais passé.

Suite en page 3

### La fuite des cerveaux continue

# Près de 5 000 médecins diplômés en Algérie exercent en France

- Réorganisation des services de santé en Algérie
- Tizi Ouzou/La DSP et le CHU changent de directeur



4 776 médecins diplômés en Algérie exercent sur le territoire français, selon les données de l'Atlas 2017 de la démographie médicale publiées jeudi par le Conseil national français de l'Ordre des médecins.

Lire page 2

Pétrole

## Le Brent remonte à plus de 57 dollars

Prévu du 14 au 18 octobre

## Retour du festival de musique symphonique

La fuite des cerveaux continue

# Près de 5 000 médecins diplômés en Algérie exercent en France

■ 4 776 médecins diplômés en Algérie exercent sur le territoire français, selon les données de l'Atlas 2017 de la démographie médicale publiées jeudi par le Conseil national français de l'Ordre des médecins.

Par Meriem Benchaouia

L'Algérie se vide de ses compétences, principalement issues de l'élite. Des Algériens qualifiés, diplômés, désertent leur pays pour aller s'expatrier de l'autre côté de la Méditerranée. Le pays a connu une véritable saignée, notamment depuis le début des années 1990. La destination favorite des cerveaux fuyant à l'étranger est la France. Environ 4 776 médecins diplômés en Algérie exercent la profession de médecin sur le territoire français, selon les données de l'Atlas 2017 de la démographie médicale publiées jeudi par le Conseil national français de l'Ordre des médecins (Cnom). Les médecins titulaires d'un diplôme algérien représentent en effet 38% des 12 566 médecins titulaires d'un diplôme extra-européen exerçant leur profession en France. Ces chiffres montrent que la fuite des cer-



veaux algériens est plus que jamais d'actualité, et met le doigt sur un autre point important : ceux qui partent ne reviennent pas toujours, ce qui représente une vraie perte de savoir et de richesse intellectuelle pour l'Algérie. Sachant que certaines régions souffrent d'un cruel déficit en thérapeutes, la fuite des médecins et praticiens de la santé algériens vers l'étranger est un «véritable gâchis». Une étude sur la démographie médicale a relevé qu'au 1er janvier 2017, la France comptait 26 805 médecins titulaires d'un diplôme européen ou extra-européen.

Derrière les Algériens, viennent les Syriens (11%), les Marocains (9%), les Tunisiens (7%) et les Malgaches (4%), ce qui constitue une hausse de 7,8 points par rapport à 2007, année de la dernière étude. Parmi ces médecins, 22 619 exerçaient de façon régulière, soit 11,8% du total des médecins en activité régulière. L'étude fait ressortir également que les médecins diplômés hors de France (en activité régulière) et inscrits au tableau de l'Ordre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sont au nombre de 22 619, parmi eux 22 015 sont diplômés hors de France et nés hors de France et

604 médecins sont diplômés en France et nés hors de France. Le nombre des médecins diplômés hors de France inscrits au tableau de l'Ordre devrait atteindre les 30 000 en 2020, ajoute l'étude sur la démographie médicale. Parmi les diplômés étrangers, la démographie médicale, publiée 10 ans après celle de 2007, a relevé une montée en puissance des médecins diplômés en Roumanie qui sont aujourd'hui au nombre de 4 254, soulignant que ce nombre s'est multiplié par sept (+ 659%) depuis 2007, date de l'entrée du pays dans l'Union

européenne. D'après l'étude, ils atteindront en 2020 le nombre de 4 711, soit un effectif proche de celui des diplômés en Algérie (4 812), dont le nombre a cru de 56% en dix ans. Le président du Conseil national de l'Ordre des médecins algériens, D Bekkat Berkani Mohamed, avait avancé en janvier dernier le chiffre de 10 000 médecins algériens actifs en France, alors que dans le milieu des praticiens on parle de plus de 20 000. Le Cnom français, avec ses 290 974 médecins inscrits au tableau de l'Ordre au 1<sup>er</sup> janvier 2017, a indiqué que les médecins diplômés à l'étranger rendent énormément service à certains hôpitaux qui ont du mal à attirer les jeunes médecins français, mais affirme que les médecins étrangers ne sont pas la solution pour combattre les déserts médicaux en France. Par ailleurs, l'étude met en relief une baisse du nombre de médecins en activité régulière, une féminisation de la profession et un renouvellement générationnel. «Les femmes représentent désormais 47% des médecins en activité régulière contre 38% en 2007», a précisé l'étude qui note une baisse préoccupante du nombre de généralistes, alors que la population nationale augmente. «Cette baisse du nombre de généralistes est d'autant plus alarmante qu'elle affecte la quasi-totalité de nos territoires».

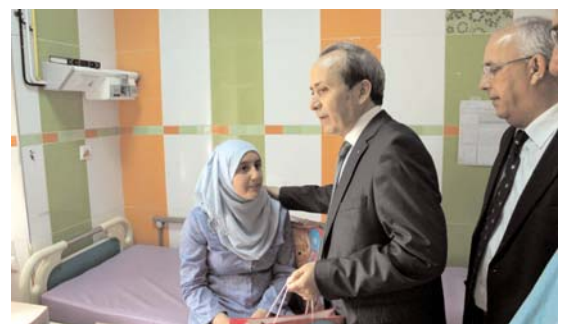
M. B.

Un projet sera soumis prochainement au Premier ministre

## Réorganisation des services de santé en Algérie

Le ministère de la Santé est actuellement sur un projet en cours de préparation et qui sera prochainement soumis au Premier ministre, Ahmed Ouyahia, sous forme de proposition pour la réorganisation des services de santé. Le ministre de la Santé, le Professeur Mokhtar Hasbellaoui, prépare un nouveau projet portant des propositions concrètes pour la réorganisation des services de santé à travers le pays. Ce même projet sera bientôt soumis au Premier ministre. Dans un point de presse animé à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdes, le ministre de la Santé a informé que le projet (de réorganisation) en question vise à garantir un équilibre entre les offres médicales et les prestations sanitaires. Il s'agit de la mise au point, a-t-il ajouté, d'une évitable stratégie pour ce qui peut être fait en matière de promotion du secteur, tant sur le plan de la prise en charge des malades, que de la garantie de conditions de travail idoines pour les professionnels du secteur, à travers le pays. Le projet, en préparation en collaboration avec différents partenaires du

secteur de la santé, vise également à combler certaines carences accusées, principalement en matière de spécialistes, a indiqué le ministre, appelant tous les acteurs concernés à la valorisation des moyens et investissements colossaux mis par l'Etat à la disposition du secteur de la santé. A une question sur le déficit en matière de paramédicaux et de radiologues, M. Hasbellaoui, qui a estimé que ce problème n'est pas propre à l'Algérie car touchant de nombreux pays, a assuré que l'Etat a pris en charge le dossier en privilégiant la formation, soulignant, en outre, que des propositions de solutions dans ce domaine seront soumises au Premier ministre. Il a, néanmoins, considéré que l'Algérie ne souffre pas d'un déficit en la matière, mais plutôt d'un déséquilibre dans la distribution de la ressource humaine spécialisée, qui sera rattrapé, selon lui, avec la réactivation du rôle de la Direction générale de la formation continue relevant du ministère, grâce à la signature, dernièrement, d'un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, por-



tant relèvement des postes pédagogiques ouverts dans les spécialités médicales et paramédicales, a-t-il informé. S'exprimant sur le problème de la sécurité dans les établissements du secteur, il a fait part de démarches en cours avec le ministère de l'Intérieur, en vue de la mise en place d'un dispositif qui garantira la sécurité au sein de toutes les structures de santé du pays. Au sujet de la mortalité infantile, le ministre a fait part d'un chiffre de 60 décès/an actuellement, que nous tenterons de réduire à zéro, à l'avenir, a-t-il dit, au titre de la mise au point, en cours, d'un

fichier national déterminant les véritables causes à l'origine de ces décès. Pour la ville de Boumerdes, le ministre de la Santé a annoncé la réception programmée de 240 lits avant fin 2018. A cet effet, le ministre a insisté auprès des représentants de l'entreprise étrangère en charge, sur l'impératif de livraison de cet établissement dans les délais fixés. M. Hasbellaoui a assuré qu'il reviendra dans la wilaya dans six mois, afin de constater de visu l'état d'avancement des travaux qui devront, selon lui, atteindre les 60%, contre 20% actuellement.

Louiza Ait Ramdane

### Tizi Ouzou La DSP et le CHU changent de directeur

LE SECTEUR de la santé dans la wilaya de Tizi Ouzou a été touché par les récents changements opérés en milieu de semaine par le ministère de tutelle. En effet, la direction locale de la santé et de la population a vu son directeur, D'Abdenacer Bouda, muté dans le même poste dans la wilaya d'Oran. Son successeur n'est autre que le directeur général du CHU Nédir-Mohamed, D'Abbès Zirî, qui a été remplacé par D'Ahmed Djadjoua, chef de service des urgences et des activités pédagogiques et médicales au sein du même établissement hospitalier. Les habitants de la région fondent encore une fois leurs espoirs sur ces changements pour apporter l'amélioration de la prise en charge de leurs soucis de santé.

Hamid M.

Près de 170 migrants algériens interceptés en une semaine

# La hargha reprend de plus belle

■ Oran, Mostaganem, Ain Témouchent, les côtes ouest du pays semblent être particulièrement les points de départ choisis par plus d'une centaine de jeunes Algériens pour aller tenter l'aventure dans le vieux continent via la Méditerranée dans des embarcations de fortune. Ils sont âgés entre 18 et 35 ans. En quête d'un avenir meilleur, mais surtout par manque de visa officiel, pas moins de 167 jeunes, parmi eux des femmes avec leur bébé et d'autres enceintes, et des mineurs, ont tenté, au péril de leur vie, de quitter le pays à bord d'embarcations artisanales.

Par Lynda Naili

La hargha, en l'absence de statistiques réelles et fiables, puisque les chiffres avancés par les différents corps de sécurité ne concernent que les tentatives d'émigration, continue à constituer un drame social qui déchire les familles algériennes. Un drame qui porte son nom lorsqu'on sait les conditions de vie de ces jeunes une fois dans les pays d'accueil, mais beaucoup plus par le nombre de ces harragas qui n'arrivent pas à bon port pour avoir échoué en mer.

Si depuis le commencement de ce phénomène dans les années 2000, cette tragédie ne touchait que les familles démunies dont les garçons, souvent recalés du système éducatif aspiraient à de meilleures conditions économiques afin de venir en aide à leurs familles, aujourd'hui, cette option de « brûler les frontières maritimes du pays » ou de « brûler ses papiers une fois arrivé à destination » touche toutes les catégories sociales. Pire. Ne voyant plus de perspectives à hauteur de leurs rêves, ce phénomène dont l'ampleur reprend de plus belle, outre des mineurs qui dans leur délire d'adolescent estiment que l'herbe est plus verte ailleurs, touche ces dernières années des étudiants, souvent diplômés, des pères de famille qui ont un emploi. Même la gente féminine s'y est mise. Les données réduites publiques par les différents corps de sécurité font état de femmes enceintes parmi « les candidats à l'émigration clandestine ». Ce phénomène que l'on croyait pourtant atténué, sans doute grâce aux politiques engagées au profit des jeunes, notamment celles destinées à la formation et à l'emploi à travers les différents dispositifs d'aide à l'emploi, reprend de plus belle et le nombre d'Algériens interceptés cette dernière semaine ravive



PH.D. R.

cette douleur sociale collective.

En effet, rien que pour la wilaya de Mostaganem, les unités du groupement territorial des gardes-côtes, dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, affirment que le nombre de personnes ayant fait l'objet d'une arrestation depuis vendredi passé est de 96 personnes parmi eux des femmes et des mineurs. Hier, la même source a fait part de la mise en échec, durant la soirée du jeudi à vendredi (la nuit d'avant-hier à hier), d'une nouvelle tentative d'émigration clandestine de 8 personnes, à l'est des côtes mostaganémoises». Partis sur « une embarcation de type artisanale, dotée d'un moteur », interceptés

aux environs de deux heures et demi du matin, ces harragas « dont l'âge varie entre 18 et 26 ans, en majorité issus des communes de l'est de Mostaganem, ont pris le départ à partir de la plage El Bahara, de Ouled Ghanem, une commune située à 90 kilomètres à l'est de Mostaganem ». Par ailleurs, à Ain Témouchent, les éléments des gardes-côtes du groupement territorial de Béni Saf ont intercepté, avant-hier, 6 jeunes, âgés entre 25 et 35 ans dont une femme enceinte, dans leur tentative d'émigration clandestine. La même opération a eu lieu à Oran où dans deux opérations distinctes, 31 personnes dont une femme également ont été inter-

ceptées dans deux embarcations pneumatiques au nord de Cap Falcon, Ain El Turck. En outre, à ce même endroit, mercredi dernier, 24 harragas, dont trois femmes et 7 mineurs et 4 ressortissants africains, avaient pris le départ la veille à bord d'une pneumatique à partir de la plage de Bouiseville.

Ceci étant, avec des chiffres qui donnent froid dans le dos et si l'on occulte ceux des personnes qui d'une manière ou d'une autre ont réussi à quitter le pays, le calvaire de ces harragas ne s'arrêtera pas là. Une fois pris, ils sont présentés devant la justice pour « payer » à la société le prix de leur « délit », de leurs rêves. « Un délit » qui pourtant n'aura nui à personne si ce n'est au harrag lui-même qui était prêt à risquer sa vie en mer, une vie qu'il croyait meilleure ailleurs, ainsi que sa famille qui restera suspendue au fil du désespoir jusqu'au premier coup de téléphone que leur enfant donnera pour les rassurer ou alors dans l'extrême lorsqu'elle apprendra par un rescapé que « la mer a englouti » son enfant. Ce qui la fera plonger dans un éternel deuil qui n'aura pas dit son nom, faisant qu'elle vivra tant l'espoir que l'« enfant prodigue » frappera un jour à la porte de la maison. C'est dire toute l'amertume de ce drame pour qui, somme toute, la coercition semble ne pas être la meilleure réponse.

L. N.

Méditerranée

## Plus de 600 migrants secourus arrivés à Palerme

PLUS de 600 migrants, dont 240 mineurs, sont arrivés hier à Palerme (Sicile) après avoir été secourus ces dernières 36 heures en Méditerranée, a annoncé SOS Méditerranée dans un communiqué. Un navire de sauvetage, *Aquarius*, affrété par cette organisation de sauvetage est arrivé ce matin à Palerme (Sicile) en Italie avec à bord 604 migrants, dont 240 mineurs, secourus ces dernières 36 heures en Méditerranée, a précisé le communiqué. Les personnes secourues arrivaient notamment du Moyent-Orient, d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne, selon la même source. « Les multiples opérations de sauvetage effectuées par l'*Aquarius* ces derniers jours, sur une zone géographique très étendue, démontrent que la crise humanitaire continue, voire s'aggrave en Méditerranée centrale », explique SOS Méditerranée. L'organisation précise qu'« en dix-huit mois de mission, près de 25 000 personnes secourues en pleine mer ont été accueillies à bord de l'*Aquarius* ».

R. N.

Hadj Djilani :

## Les élections locales, une occasion pour « faire entendre la voix du FFS »

Les élections locales, prévues le 23 novembre 2017, doivent être une occasion pour « faire entendre la voix du Front des forces socialistes (FFS) », a indiqué, hier à Alger, son premier secrétaire national, Mohamed Hadj Djilani. « Faisons de la prochaine campagne électorale une étape pour faire entendre la voix du FFS, celle de la liberté, de la justice et de la démocratie », a souligné Hadj Djilani dans une

allocation à l'ouverture des travaux de l'université du parti. Avec 366 listes, le FFS considère que sa participation aux prochaines élections locales « ne s'inscrit pas dans une logique de partage du pouvoir, mais de consolider les conquêtes de la lutte politique et sociale et élargir le champ de la résistance dans notre pays ». Un mandat électoral signifie, pour le premier responsable du FFS, « un engagement à

porter pacifiquement la lutte politique au sein même des communes et des wilayas, assurant que les candidats du parti « poursuivront, avec les instruments que leur confèrent la loi, le combat politique qu'ils mènent en tant que militants au sein de la société ».

La participation du FFS aux prochaines locales sera, en outre, placée sous le mot d'ordre de « la solidarité locale pour

construire le consensus national », a précisé M. Hadj Djilani, soulignant que la notion de solidarité constitue « un des socles idéologiques sur lequel notre parti est bâti et sur lequel nous aspirons construire notre société ». A signaler que les travaux de l'université du FFS se poursuivront aujourd'hui par la tenue du conseil national du parti qui sera sanctionné par l'adoption d'une résolution politique.

M. H.

LA QUESTION DU JOUR

## L'opinion sans remède

Suite de la page une

Difficile de comprendre comment deux présidents d'une même grande puissance venant l'un à la suite de l'autre peuvent être si divergents sur un sujet. Laquelle de ces deux positions diamétralement opposées est dans l'intérêt des Etats-Unis ? Celle d'Obama ou celle de Trump ? C'est soit l'une soit l'autre, l'une étant exclusive de l'autre. Il s'en trouverait peut-être pour dire que dans le cas où c'est Trump qui a raison, Obama n'a pas eu seulement tort, mais il a fait peu de cas de l'intérêt comme de la sécurité des Etats-Unis. On pourrait le dire tout autant de Trump bien sûr, d'ailleurs avec plus de vraisemblance dans son cas, étant donné que les autres signataires n'ont pas varié pour ce qui les concerne. En réalité, ce n'est pas dans les clauses de l'accord qu'il faut chercher les véritables raisons de cette divergence, mais dans les convictions des dirigeants concernés. Obama cherchait une solution pacifique à la crise créée par le programme nucléaire iranien. L'accord en question lui a semblé garantir cette issue. Mais il lui avait fallu pour y arriver résister aux pressions des plus proches alliés moyen-orientaux des Etats-Unis, qui eux ne voulaient pas d'un accord mais d'une solution militaire à cette crise. Or pour Trump aussi un accord sur ce même programme consiste à démanteler purement et simplement les installations qui le composent, ce qui suppose le refus de faire la distinction entre usage civil et usage militaire pouvant en être fait. Pour lui comme pour Israël, l'Arabie saoudite, et d'autres monarchies du Golfe, on ne peut pas signer un accord avec l'Iran, pour la bonne raison que celui-ci n'est pas digne de confiance. Or une opinion de ce genre est sans remède. Aucun accord, nulle garantie n'est à même de la faire réviser. Pour Israël et l'Arabie saoudite, pour ne parler que d'eux, il ne suffit pas de surveiller étroitement les installations iraniennes, il faut aussi empêcher les Iraniens de penser à la bombe. Le seul fait qu'ils continuent de vivre dans le cadre de la République islamique est un danger pour eux. Démanteler leurs installations ne suffirait pas. Il faudrait par la même occasion renverser leur régime politique. Autrement, ils continueraient de penser à la bombe, et ils finirait par découvrir comment la fabriquer, à supposer que ce ne soit déjà fait. L'AIEA contrôle les installations, mais pas les têtes, où pourtant se conçoivent les bombes.

## Organisation pénitentiaire

# Le projet de loi sur le bracelet électronique bientôt devant l'APN

■ Un projet de loi permettant aux condamnés d'exécuter une partie de leur peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire par l'introduction du «placement sous surveillance électronique» à travers le port d'un bracelet électronique, sera présenté prochainement devant l'Assemblée populaire nationale.

Par Kamel L.



Le projet de loi, qui a pour objet de compléter la loi 05-04 du 6 février 2005 portant code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion des détenus, prévoit d'in-

troduire un régime du placement sous surveillance électronique, déjà introduit dans la législation nationale en 2015, en matière de

contrôle judiciaire et prévoit d'élargir ce régime à l'aménagement de la peine, lit-on dans l'exposé des motifs de ce projet de

loi dont une copie a été obtenue par l'APS. Il est ainsi entendu par placement sous surveillance électronique un procédé qui

«permet au condamné d'exécuter toute ou partie de la peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire» (art. 150 bis). Le placement sous surveillance électronique «consiste en le port par le condamné d'un bracelet électronique, qui permet de détecter sa présence au lieu de son assignation fixée dans la décision de placement rendue par le juge d'application des peines». Le texte tient compte, dans l'exécution du placement sous surveillance électronique, «du respect de la dignité, de l'intégrité et de la vie privée de la personne concernée».

Le projet de loi fixe également les modalités et procédures de placement sous surveillance électronique en prévoyant notamment «la mise sous la surveillance électronique (qui) intervient par décision du juge de l'application des peines, d'office ou sur demande du condamné personnellement ou par le biais de son avocat, en cas de condamnation à une peine privative de liberté ne dépassant pas 3 ans, ou lorsqu'il reste au condamné à subir une peine privative de liberté n'excédant pas cette durée». Selon le projet de loi, le juge de l'application des peines peut révoquer la décision de placement sous surveillance électronique en cas d'inobservation par le condamné de ses obligations, en cas de nouvelle condamnation, ou à la demande du condamné.

Il est aussi indiqué que le procureur général peut, en outre, lorsqu'il estime que le placement sous surveillance électronique porte atteinte à la sécurité ou à l'ordre public, saisir, pour sa révocation, la commission de l'aménagement des peines. En outre, le projet prévoit que la personne qui se soustrait à la surveillance électronique, notamment en enlevant ou en altérant le procédé électronique de surveillance, est passible des peines prévues par le code pénal pour l'infraction d'évasion.

K. L./APS

## Washington

## Le ministre des Finances prend part à la réunion du G24

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a pris part à Washington à la réunion du Groupe des 24 (G24) consacrée à la croissance et l'impact du développement sur l'économie mondiale. La réunion s'est tenue en présence de Christine Lagarde, directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), et de Kristalina Georgieva, directrice générale du Groupe de la Banque mondiale. Le G24, qui compte actuellement deux nouveaux adhérents, le Kenya et l'Equateur, s'est félicité, au terme de sa réunion, de l'élan croissant de l'économie mondiale, mettant en exergue la

nécessité de renforcer la coopération internationale pour minimiser les retombées sur la croissance et les marchés financiers. Dans son communiqué final, le G24 a relevé que la stabilisation des prix des matières premières permettrait aux pays exportateurs de reconstituer les coussins de capital et continuer à mener les réformes afin de diversifier leurs économies. Le groupe s'est, toutefois, préoccupé des risques baissiers à moyen terme qui pourraient être accentués par une montée potentielle du protectionnisme, un resserrement des conditions financières et la situation géopolitique. Le G24 a lancé un appel

aux institutions financières internationales et à la communauté internationale à poursuivre leur soutien aux pays en développement touchés par la crise des réfugiés, et à renforcer leur appui financier aux Etats fragiles en situation de conflit. Concernant la réforme des institutions de Bretton Woods, le groupe a réitéré son soutien à un FMI, basé sur le système de quotes-parts, en demandant que la 15<sup>e</sup> révision générale de ce système inclut une formule de calcul qui renforce la représentation des pays en développement et des marchés émergents au sein de cette institution tout en préservant le pouvoir de

vote des pays membres les plus pauvres. Le G24 a aussi jugé nécessaire de maintenir la capacité de prêt du FMI, en appelant, par ailleurs, à faire aboutir l'examen de l'actionnariat au sein de la Banque mondiale d'ici à 2018. Cette augmentation de capital devrait permettre d'atteindre un pouvoir de vote plus équitable entre les économies développées et les pays en développement et préserver la solidité financière de la banque internationale pour la reconstruction (BIRD) et la Société financière internationale (SFI), deux institutions spécialisées du Groupe de la Banque mondiale, a relevé le G24.

K. L.

## Enseignement supérieur et recherche scientifique

## L'ambassadeur de France en Algérie appelle au renforcement de la coopération bilatérale

L'ambassadeur de France en Algérie, M. Xavier Driencourt, a appelé, jeudi à Blida, à promouvoir la coopération entre les deux pays dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de la culture. Dans une déclaration à la presse à l'occasion de sa visite à Blida, sur invitation du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja, M. Driencourt a fait part de la volonté de son pays d'«établir des partenariats avec les universités et grandes algériennes écoles, et d'ouvrir des centres culturels français dans d'autres villes algériennes, en sus d'Alger, Annaba et Oran», relevant que le nombre d'étudiants algériens inscrits

dans les universités françaises a atteint les 25 000. Evoquant l'éventualité d'un partenariat avec les industriels de la Mitidja, l'ambassadeur français a indiqué qu'il «était possible de développer un partenariat dans le domaine de l'agroalimentaire vu le caractère agricole de la région». Pour ce qui est de la balance commerciale, le diplomate a fait savoir que la France était le deuxième partenaire économique de l'Algérie après la Chine. S'agissant de la visite du président français, Emmanuel Macron en Algérie, M. Driencourt a indiqué qu'une «visite est prévue», précisant qu'«il s'agit d'une visite d'Etat qu'il faut préparer». «Nous restons à la disposition de

nos amis algériens pour arrêter ensemble une date», a-t-il dit. Concernant le problème des visas, le diplomate a affirmé qu'il était «en voie de règlement», ajoutant que «des solutions seront proposées avant fin 2017». «Le problème est avec le consulat et le partenaire administratif», a-t-il précisé, soulignant que «le passage du système traditionnel au système moderne n'est pas toujours facile et entraîne souvent des difficultés». Il a ajouté que 200 000 visas avaient été octroyés aux Algériens en 2012, le nombre a doublé actuellement pour atteindre 410 000 visas. Concernant le projet Peugeot Algérie, M. Driencourt a indiqué que des entretiens entre

la société Peugeot, ses partenaires algériens et le ministère de l'Industrie «sont en cours et en bonne voie». Au sujet du problème des archives algériennes en France, il a précisé que «des groupes de travail sont à pied d'œuvre». A une question sur les difficultés que rencontrent les entreprises françaises en Algérie, l'ambassadeur français a affirmé qu'il y a certes des «difficultés mais de grandes sociétés ont tout de même réussi à accéder au secteur industriel algérien à l'instar des groupes Lafarge, Belle, Danone, Renault et Peugeot, qui sont parvenus à s'adapter et à trouver des partenaires algériens». Il a précisé que la démarche est difficile pour les

petites et moyennes industries françaises qui ne connaissent pas bien le marché algérien et n'arrivent pas à y accéder. Notre rôle en tant qu'institutions, administration et ambassades des deux pays est d'expliquer comment surmonter ces difficultés, a-t-il dit. Lors de sa visite à Blida, l'ambassadeur français s'est rendu à l'Institut des sciences et techniques appliquées créé l'année dernière dans le cadre d'un partenariat franco-algérien et spécialisé dans l'agroalimentaire, ainsi qu'au groupe «SIM» (Semoulerie industrielle de la Mitidja), au siège du Club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja et à l'imprimerie Mauguin.

Anis Y.

## Pétrole

## Le Brent remonte à plus de 57 dollars

■ Les prix du pétrole remontaient hier en cours d'échanges européens, alors que les tensions entre Washington et l'Iran pourraient remettre en question les exportations du troisième plus grand producteur de l'Opep.

Par Salem K.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 57,50 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 1,25 dollar par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de novembre prenait 99 cents à 51,59 dollars. Les cours de l'or noir effaçaient leurs pertes de la veille alors que les marchés se focalisent sur la situation géopolitique. Le président Donald Trump doit en effet se prononcer vendredi sur le sort de l'accord nucléaire avec l'Iran conclu en 2015. Il pourrait ouvrir une période de grande incertitude en refusant de «certifier» le fait que Téhéran respecte ses engagements, en dépit des assurances en ce sens de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

«La «non-certification» devrait déjà être intégrée aux prix, et nous observerons surtout ce que l'administration américaine dira des Gardiens de la révolution (l'armée d'élite iranienne, ndr), les prix pourraient grimper si Washington les désigne comme une organisation terroriste», a



prévenu un analyste chez Petromatrix. «Cela aurait un effet sur l'économie iranienne, mais également sur les échanges qui

passent par le détroit d'Hormuz, que les Gardiens patrouillent régulièrement, à faible distance de navires de la flotte américaine», a-t-il développé.

L'Iran a produit 3,8 millions de barils de pétrole par jour au troisième trimestre, selon les données rete-

nues par le dernier rapport mensuel de l'Opep, et est le troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Le pays n'avait pas pu exporter son pétrole pendant plusieurs années en raison de sanctions économiques qui avaient été partiellement levées en janvier 2016 dans le cadre de l'accord sur le nucléaire. Par ailleurs, les marchés ont noté une hausse des importations chinoises, qui montrent une croissance robuste. «Selon les données des douanes chinoises, les importations ont grimpé à 9 millions de barils par jour en septembre. C'est un million de plus qu'en août et le niveau d'importation le plus élevé en six mois», ont noté des analystes de Commerzbank. S. K./APS

## Industrie

## Yousfi appelle à une présence des entreprises mexicaines en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a souhaité jeudi une présence en Algérie des entreprises mexicaines par le biais de la création de joint-ventures dans divers secteurs d'activités, présentant un intérêt pour les économies des deux pays, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de son entretien avec

l'ambassadeur du Mexique en Algérie, Juan José Gonzalez, qui a porté essentiellement sur le renforcement du partenariat industriel entre les entreprises des deux pays, les deux parties ont fait part de leur volonté de développer le partenariat industriel bilatérale et ont convenu, à cet effet, de renforcer les échanges d'expérience en

particulier dans les domaines de la sous-traitance et de la formation, ajoute la même source. A cet effet, M. Gonzalez a mis un accent particulier sur l'intérêt porté au marché algérien par des entreprises mexicaines notamment dans le secteur de l'industrie mécanique.

F. O.

## Économies africaines

## La Banque mondiale invite les pays à freiner leur endettement

L'économiste en chef de la Banque mondiale pour l'Afrique, Albert Zeufack, a invité les pays africains à freiner leurs niveaux d'endettement pour pouvoir assurer le service de la dette. Albert Zeufack s'exprimait en vidéo conférence face aux journalistes de six pays d'Afrique francophone, lors de la publication de la dernière édition d'*Africa's Pulse*, un rapport semestriel de son institution qui analyse l'état des économies

africaines. Depuis 2014, a indiqué l'économiste, de nombreux pays africains ont multiplié leurs dettes par trois et leur taux d'endettement a été accéléré surtout avec la baisse des prix de leurs matières premières. «Nous avons vu de nombreux pays passer de faible risque à un taux modéré. Les pays se doivent de freiner leur endettement, surtout qu'on n'arrive pas encore à mettre en place des mécanismes de mobilisations

des recettes et des ressources domestiques pour pouvoir assurer le service de la dette», a-t-il fait remarquer. M. Zeufack a rappelé qu'en 2011, il y a eu un «accroissement significatif» de cette dette. Or, lorsqu'on accroît la dette dans un environnement où les recettes augmentent, cela «ne menace pas la soutenabilité». Mais, quand on «ne peut pas compter sur l'aide publique» et que les pays «n'arrivent pas encore à s'organiser pour lever

suffisamment de taxes en interne» pour financer leurs propres investissements, cela hausse le risque. Cette situation a entraîné un accroissement du déficit fiscal primaire dans de nombreux pays, a relevé l'économiste. «Ainsi, le service de la dette devient difficile à assurer. Nous ne voulons surtout pas que nos pays soient dans une situation où toutes les taxes qu'on collecte sont orientées à payer les dettes. Cela nous empêchera

d'investir dans l'éducation, les infrastructures, de créer des emplois, etc.», a-t-il ajouté. «Naturellement au-delà de 70% du Produit intérieur brut (PIB) du pays, la dette devient à haut risque. Même les pays qui sont en-dessous de ce taux devraient commencer à revoir leurs stratégies d'endettement. Il faut créer un espace fiscal pour diversifier nos économies», a-t-il conclu.

N. T./Agences

## Changes

## Le pétrole poursuit sa hausse

L'euro reculait légèrement face au dollar jeudi, dans un marché reprenant son souffle, mais le billet vert restait sous pression après la publication du compte-rendu de la dernière réunion monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). Jeudi après-midi, l'euro valait 1,1845 dollar, contre 1,1864 dollar mercredi soir et 1,1809 dollar mardi soir. L'euro est monté à 1,1880 dollar, son niveau le plus élevé depuis le 25 septembre, date à laquelle il avait souffert d'un regain d'inquiétude politique en zone euro après la victoire en demi-teinte de la chancelière Angela Merkel lors d'élections en Allemagne. La monnaie unique baissait également face à la devise japonaise, à 133,17

yens pour un euro contre 133,46 yens mercredi soir. Le billet vert aussi perdait du terrain face à la monnaie nipponne, à 112,42 yens pour un dollar contre 112,50 yens mercredi soir. «Le dollar a continué à faiblir un peu pendant les échanges asiatiques après la publication des minutes de la dernière réunion du FOMC (Comité de politique monétaire de la Fed)», a observé Lee Hardman, analyste chez MUFG. «Le marché a jugé les minutes plus prudentes qu'attendu, même si la probabilité d'une hausse des taux de la Fed en décembre a peu baissé», a poursuivi l'analyste. En effet, «les minutes ont montré que même si la plupart des responsables (de la Fed) pensent qu'une nouvelle

hausse de taux d'ici à la fin de l'année est appropriée, ils s'inquiètent aussi de la faible inflation», a relevé Konstantinos Anthis, analyste chez ADS Securities. Jeudi, le billet vert trouvait en outre un peu de soutien dans l'annonce d'une accélération, conforme aux attentes, des prix à la production aux États-Unis en septembre. De son côté, l'euro restait lésé par les incertitudes politiques en Espagne car les relations entre Madrid et Catalogne restent tendues. Pour l'instant, les cambistes n'ont montré que peu de signes d'anxiété vis-à-vis de la crise en Catalogne, a noté Ipek Ozkardeskaya, analyste chez London Capital Group. En outre, les investisseurs commençaient

à tourner leur attention vers la Banque centrale européenne (BCE), dont la prochaine réunion est fixée au 26 octobre et au cours de laquelle elle devra décider de l'ampleur et du rythme de ses achats d'actifs à partir de 2018. Actuellement, ils s'établissent à 60 milliards d'euros par mois. Pour sa part, la livre britannique s'est retrouvée de nouveau sous pression après des propos de Michel Barnier, le négociateur en chef de l'Union européenne (UE) dans le cadre du Brexit, qui a estimé jeudi être confronté à une «impasse préoccupante» sur le sujet de la facture de sortie du Royaume-Uni. La livre britannique repartait à la baisse face à la monnaie unique, à 90,12 pence pour un euro,

atteignant même 90,33 pence, son niveau le plus faible en un mois. La livre sterling repartait aussi à la baisse face au dollar, à 1,3143 dollar pour une livre. La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1556 franc suisse pour un euro, atteignant même 1,1561 franc, son niveau le plus faible depuis le 25 septembre. La monnaie suisse perdait aussi du terrain face au billet vert, à 0,9754 franc pour un dollar. La devise chinoise s'appréciait face au billet vert, à 6,5886 yuans pour un dollar contre 6,5903 yuans mercredi en début de soirée. L'once d'or a fini à 1 294,45 dollars au fixing du matin, contre 1 289,25 dollars mercredi soir.

R. E.

Tamanrasset

# Plusieurs projets retenus pour impulser la dynamique de développement

■ Plusieurs opérations de développement, tous secteurs confondus, ont été retenues en faveur de la wilaya de Tamanrasset dans le but d'impulser la dynamique de développement dans cette région de l'extrême Sud du pays, a indiqué, jeudi à Tamanrasset, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur.



Par Ahlem N.

Intervenant lors d'une rencontre tenue en présence des secrétaires généraux d'autres départements ministériels, Salaheddine Dahmoune, a affirmé qu'une série de projets de développement, d'un financement de plus de 4,6 milliards DA, a été accordée à la wilaya de Tamanrasset et les wilayas déléguées d'In-Salah et In-Guezzam, pour booster le développement dans ces régions et répondre aux attentes de leurs populations. La commune de Tamanrasset verra une relance des travaux d'aménagement urbain, l'aménagement et l'équipement d'établissements scolaires en matériels scolaires et équipements de climatisation, ainsi que le lancement d'une étude technique pour la réalisation de 30 classes à travers la wilaya, a-t-il fait savoir. La wilaya déléguée d'In-Guezzam s'est vue accorder, dans ce cadre, l'ouverture et la viabilisation d'une piste reliant les localités d'In-Ghessane et Tin-Zaouatine, la réhabilitation du réseau d'assai-

nissement, l'extension de celui d'alimentation en eau potable, des opérations d'aménagement urbain, la réalisation d'une esplanade, l'extension du réseau d'éclairage public et de l'électrification rurale, l'aménagement du stade communal et la réalisation de deux stades proximité. La réalisation de six salles dans deux écoles primaires à Tin-Zaouatine, la réhabilitation et le revêtement d'une pelouse synthétique du terrain de l'ancien stade communal, la réalisation d'un stade de proximité au profit de la localité de Taoundert, l'extension du réseau d'assainissement et la réalisation de puits pastoraux pour l'abreuvement du cheptel, figurent parmi les projets opérations projetées. La wilaya déléguée d'In-Salah s'est vu accorder une bonne part de ces projets, dont des opérations liées au parachèvement des projets de route et ruelles raccordant les quartiers et ksour de cette collectivité, en plus de la réalisation de 14 opérations portant extension et réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, l'extension du

réseau d'éclairage public. Elle a bénéficié aussi de la réalisation d'un abattoir communal, l'équipement de structures et installations sportives et de la réalisation de huit stades de proximité à travers les quartiers du chef lieu de la commune d'In-Salah. Les communes de Foggaret-Ezzoua et In-Ghar ont, pour leur part, bénéficié, dans ce cadre, de projets de réalisation et d'extension des réseaux d'assainissement et d'eau potable, l'aménagement d'espaces verts, l'extension des réseaux d'éclairage pour la commune de Foggaret-Ezzoua et ses environs, et la réalisation et l'équipement de deux crèches, l'aménagement urbain et la réalisation de deux stades de proximité pour celle d'In-Ghar.

## Subventions exceptionnelles et projets dans le secteur de la santé

Outre ces efforts visant la prise en charge des attentes de la population locale et l'amélioration de son cadre de vie, les pouvoirs publics ont accordé des

subventions jugées exceptionnelles pour les communes d'Ideles, Tazrouk et In-M'guel, destinées notamment à la prise en charge des dépenses de carburants utilisés dans la production électrique alimentant ces collectivités. Le SG du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a saisi l'opportunité pour inviter le citoyen à s'impliquer dans les efforts de promotion du développement local, à accorder une grande importance à la prochaine échéance électorale car liée à la prise en charge des préoccupations directes des administrés. Le secteur de la santé sera également renforcé, au titre des efforts de promotion de la couverture sanitaire, par de nouvelles opérations portant sur la réalisation de deux structures hospitalières à In-Guezzam et Tin-Zaouatine (60 lits chacune) et de deux autres à Tamanrasset et In-Salah (200 lits chacune), en plus de la prise en charge du problème de déficit en encadrement médical spécialisé, à travers l'affectation de 33 praticiens spécialistes, et une équipe médicale cubaine de 37 praticiens et

PH. &gt; D. R.

assistants, a indiqué, pour sa part, le SG du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière. Les SG des ministères participant à cette rencontre ont également passé en revue les actions de développement projetées par leurs secteurs respectifs, dans l'objectif de booster le développement local dans le Sud du pays et d'améliorer le service public et les conditions de vie du citoyen. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, qui avait mis l'accent sur la nécessité de trouver un mécanisme d'évaluation et de suivi de la concrétisation des décisions prises lors de sa dernière visite dans la wilaya de Tamanrasset, le 10 août dernier. Elle a regroupé les SG des ministères des Travaux publics, de la Santé et de la Population, de la Jeunesse et des Sports, des Ressources et du Développement rural, en présence des autorités et des élus locaux.

A. N./APS

## M'sila Réception d'un forage avant fin février 2018 à Khobana

UN PROJET portant réalisation de l'électrification et l'équipement d'un forage destiné à renforcer la commune de Khobana dans la wilaya de M'sila en eau potable sera réceptionné avant la fin du mois de février 2018, a annoncé jeudi la direction des ressources en eau de la wilaya. Cette opération, inscrite au plan sectoriel de développement qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de 800 millions de dinars, permettra de renforcer l'alimentation en eau potable (AEP) la commune de khobana, grâce à l'apport supplémentaire d'un volume d'eau de 15 litres par seconde, a précisé la direction. Ce projet contribuera, a-t-on indiqué, à augmenter la quantité d'eau potable de 80 à plus de 120 litres par habitant et par jour à khobana où réside plus de 15 000 personnes. Après réception de ce projet, «il est recommandé de mettre en place des mesures qui garantissent la régularité des approvisionnements de la population de Khobana en eau potable», a déclaré le wali de M'sila, Hadj Mokdad, lors de sa visite dans la commune. R. R.

Mila

## Levée du gel sur 71 opérations de développement sectoriel

Plus de 71 opérations de développement sectoriel sont concernées par la levée du gel dans la wilaya de Mila, pour une valeur totale de 6 milliards de dinars, a indiqué le directeur de wilaya de la programmation et du suivi budgétaire, Ghalem Boumedmed. Ces opérations concernent 49 projets relevant du secteur de l'éducation, 13 dans le secteur de la santé et 9 dans celui des ressources en eau, a précisé ce responsable lors des travaux du conseil de wilaya tenu au siège de la wilaya. Les instances centrales ont été informées des spécificités des projets devant faire l'objet de la levée du gel, en application de l'instruction du premier ministre adressée aux wallis, selon la même

source qui a déclaré que cette mesure aura un impact positif pour les secteurs concernés, notamment l'éducation qui fait face à des pressions sur les structures d'accueil des effectifs scolarisés. Au cours de cette réunion, le wali Ahmouda Ahmed Zineddine, a insisté sur l'accélération de l'assainissement de la nomenclature des projets en clôturant ceux qui sont achevés conformément aux objectifs mensuels tracés, relevant que 138 projets faisant partie de programmes sectoriels sont concernés par ces engagements de clôture. «Le taux d'exploitation des crédits a atteint 67 % pour le programme sectoriel et pas plus de 47 % pour les programmes communaux de développement», a

relevé le chef de l'exécutif qui a appelé à hâter la consommation des crédits pour soutenir la dynamique de développement local. Le wali a fait état de demandes adressées par les services de wilaya pour l'obtention de 4 milliards DA de crédits supplémentaires pour couvrir les divers besoins dont le règlement des créances des entreprises. Il a aussi appelé à préserver les moyens de réalisation locales qui représentent un partenaire dans le développement local. Cette réunion a permis de prendre une série de mesures pour assurer le lancement de plusieurs projets inscrits au titre de l'exercice 2017 et d'assister à des exposés sur les secteurs de la Protection civile et de l'énergie. Said F.



## Sahara occidental

# «Il n'y a pas d'alternative à l'exercice du droit à l'autodétermination»

■ La décolonisation du Sahara occidental est «une question urgente et cruciale» pour la stabilité de la région, a indiqué l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum, affirmant qu'il n'y a pas d'alternative au respect de l'exercice du droit à l'autodétermination.

Par Lamine H.

«Il n'y a pas d'alternative au respect de la doctrine établie par l'ONU sur la décolonisation. Nous ne pouvons pas rester silencieux», a déclaré M. Boukadoum à la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation. «Pour l'Algérie, la résolution du conflit du Sahara Occidental est une question urgente et cruciale, pour la stabilité, le progrès et l'intégration du Maghreb, seule sous région d'Afrique qui ne connaît pas encore un tel processus», a affirmé le diplomate algérien. Et «comme disait José Marta», a-t-il poursuivi, «nous sommes libres de ne pas être mauvais mais nous ne pouvons pas être indifférents à la souffrance humaine». M. Boukadoum a estimé «déplorable» qu'en 2017 il restait encore 17 territoires non autonomes à décoloniser, jugeant «épouvantable» que les discussions à la commission portent encore sur «les mérites des restes du colonialisme», de la domination, de l'asservissement des peuples et de la spoliation de leurs richesses. «Notre débat devrait se focaliser sur la façon de mettre fin rapidement et pacifiquement aux situations de colonialisme et non pas (s'interroger) si le colonialisme a des effets positifs, pour nous c'est un non-sens», a regretté l'ambassadeur. La troisième décennie internationale de l'élimination du colonialisme tire à sa fin sans qu'aucun progrès ne soit réalisé dans le processus de décolonisation des 17 territoires non autonomes, a-t-il dit en substance. «Allons-nous léguer à la génération future une quatrième décennie? Une cinquième décennie? Ce ne serait plus un combat mais une fête! Allons-nous célébrer le colonialisme dans cinquante ans?», s'est-il indigné.

## Le conflit au Sahara occidental est une question d'occupation

L'ambassadeur a tenu à souligner devant la commission que le statut du Sahara occidental ne souffrait aucune ambiguïté. Il s'agit bel et bien d'une question de décolonisation inscrite à l'ordre du jour des Nations unies depuis plus de 50 ans. Dans sa réponse à son homologue marocain, Omar Hilale, qui a prétendu que l'avis consultatif de la Cour de Justice Internationale de 1975 reconnaissait l'union des tribus du Sahara avec le peuple marocain dans leur allégeance au roi du Maroc, l'ambassadeur a précisé que la Cour avait confirmé sans équivoque le droit inalié-



Représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum

nable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Pour lui rafraîchir la mémoire, l'ambassadeur Boukadoum a invité son homologue marocain à relire cet avis consultatif qui a conclu à l'inexistence de lien juridique entre le Sahara occidental et le Maroc qui puisse empêcher la mise en œuvre de la résolution 1514 portant sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. «Toutes les résolutions de l'ONU sur le Sahara occidental adoptées à la fois par l'Assemblée générale et par le Conseil de sécurité ont réaffirmé de façon constante et sans équivoque la nature juridique de ce conflit ainsi que le principe d'autodétermination à mettre en œuvre», a-t-il rappelé. Evoquant le rôle de l'Union africaine dans le processus de règlement de ce conflit, M. Boukadoum a souligné que l'organisation panafricaine avait réussi à négocier un

plan de règlement qui met fin à 16 ans de conflit ouvert entre les deux parties. Le Plan approuvé par le Conseil de sécurité des Nations unies reste à ce jour le seul accord valable accepté mutuellement par les deux parties du conflit, a-t-il enchaîné. «Le Conseil a approuvé à l'unanimité la résolution 690 (1991) et a décidé d'envoyer une mission de l'ONU ayant pour mandat central d'organiser et de superviser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental», a-t-il dit. «Je vous invite à lire l'appellation de cette mission, Minurso, le "R" signifie référendum», a répondu le diplomate dans sa mise au point au représentant marocain qui avait déclaré lors de sa prise de parole que «l'option du référendum au Sahara occidental est définitivement enterrée». M. Boukadoum a réaffirmé devant la commission le soutien indéfectible de l'Algérie aux efforts du

Secrétaire général des Nations unies, et de son envoyé personnel en vue de relancer sans plus tarder le processus des négociations à l'arrêt depuis 2012. En prenant la parole au cours de ce débat sur la décolonisation, M. Boukadoum a tenu d'emblée à recadrer son homologue marocain, Omar Hilale, qui s'est acharné contre l'Algérie dans sa déclaration à la commission. «Eh bien, je commence par dire que j'ai entendu tant de fois le mot Algérie, que j'étais sur le point de penser qu'il y avait un autre ambassadeur d'Algérie ici, parce qu'il a mentionné plus de 40 fois l'Algérie», a ironisé M. Boukadoum. «Mais il a dit des choses tellement désagréables qu'il ne peut être l'ambassadeur d'Algérie, certainement pas», a répondu M. Boukadoum au déchaînement de l'ambassadeur marocain. Le diplomate algérien a encore taclé Omar Hilal en lui

précisant que contrairement à lui il «promet de ne rien dire sur le Maroc». L'ambassadeur d'Algérie a tenu à remercier le président de la Commission, Rafael Dario Ramirez Carreno, pour son leadership et sa gestion des travaux de la session. «Je voulais vous signaler que mes remarques élogieuses à votre égard soient prononcées publiquement et directement de crainte que les communiqués de presse, rapportent le contraire, comme cela s'est produit dernièrement». «Ainsi quoi que vous trouviez dans ces étranges communiqués, mes paroles sont celles que vous avez entendues et non celles que vous pourriez lire», a conclu l'ambassadeur en faisant référence aux faux comptes rendus sur les travaux de la commission publiés dernièrement par le service presse de l'ONU.

L. H./ APS

## Tunisie

## Des Tunisiens «en colère» après la mort de migrants dans un accident en mer

Des Tunisiens ont manifesté leur colère dans la ville de Souk Lahad (centre de la Tunisie) en mettant le feu jeudi au siège d'une administration après le décès de jeunes de leur région dans une collision entre une embarcation de migrants et un navire militaire, ont indiqué le ministère de l'Intérieur et une ONG. La collision dimanche soir avait fait au moins huit morts, et des ONG craignent que le nombre de disparus ne s'élève à une quarantaine de personnes. «Une quarantaine de citoyens ont incendié le siège d'une administration à Souk Lahad, ainsi que le domicile du délégué et ils ont tenté de mettre le feu au commissariat», a déclaré Yasser Mesbah, le porte-parole du ministère de l'Intérieur. La police a fait usage de gaz lacrymogène pour disperser les protestataires dans cette ville du centre du pays

située à près de 500 km de Tunis, a ajouté M. Mesbah. La marine tunisienne avait repêché 38 rescapés, tous Tunisiens, ainsi que huit corps après le naufrage de l'embarcation de migrants, qui a heurté dimanche soir un navire militaire tunisien au large de l'archipel de Kerkennah, selon le ministère de la Défense.

### Caïd Essebsi décide de prolonger l'état d'urgence d'un mois

L'état d'urgence, en vigueur en Tunisie depuis près de deux ans à la suite d'une série d'attentats sanglants, a été prolongé d'un mois, a annoncé jeudi la présidence tunisienne. Le président de la République Béji Caïd Essebsi «a décidé de proclamer l'état d'urgence sur tout le territoire tunisien

pour un mois à partir du 13 octobre jusqu'au 11 novembre», a indiqué la présidence dans un communiqué publié sur Facebook, expliquant qu'il a pris cette décision après concertation avec le chef du gouvernement et le président de l'Assemblée des représentants du peuple. Le 24 novembre 2015, l'état d'urgence a été décrété pour un mois suite à l'attaque terroriste contre un bus de la garde présidentielle tunisienne, faisant plusieurs morts et blessés. Depuis, l'état d'urgence a été prolongé à plusieurs reprises. Cette mesure octroie des «pouvoirs d'exception» aux forces de l'ordre en permettant notamment l'interdiction des grèves et des réunions «de nature à provoquer (...) le désordre».

Samy O./ agences



## États-Unis

# Trump s'attaque à l'accord sur le nucléaire iranien

■ Le président américain Donald Trump devrait dévoiler cette semaine une stratégie combative sur l'accord international sur le programme nucléaire iranien sans pour autant aller jusqu'à le «déchirer», comme il l'avait promis en campagne.

Par Rosa C.

Cette remise en cause, au moins partielle, de l'avancée emblématique de son prédécesseur Barack Obama, s'annonce comme l'une de ses décisions les plus controversées, neuf mois après son arrivée au pouvoir. Le magnat de l'immobilier est, de fait, très isolé sur ce dossier: Téhéran bien sûr, mais aussi tous les autres signataires de ce texte historique – Moscou, Pékin, Paris, Londres et Berlin – ont mis en garde contre un retour en arrière aux conséquences imprévisibles. Lors d'un discours prévu à 12h45 (16h45 GMT), M. Trump devrait plaider pour une approche plus agressive dans la vérification des engagements de l'Iran et renvoyer la balle dans le camp du Congrès sur l'avenir de ce texte qui vise à empêcher l'Iran de se doter de la bombe atomique. Selon la Maison-Blanche, il devrait insister sur «l'influence déstabilisatrice» de Téhéran au Proche-Orient, «en particulier dans son

soutien au terrorisme». S'il ne devrait pas se retirer de cet accord conclu en juillet 2015 par l'Iran et le Groupe des Six, le président américain pourrait ouvrir une période de grande incertitude en refusant de «certifier» le fait que Téhéran respecte ses engagements, en dépit des assurances en ce sens de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Il devrait également imposer des sanctions contre certains membres des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite iranienne, mais ne pas aller jusqu'à désigner l'organisation comme un «groupe terroriste». Une «non-certification» placerait, de facto, le Congrès américain en première ligne: les parlementaires auraient alors 60 jours pour décider de ré-imposer, ou non, les sanctions levées depuis 2015. Un retour des sanctions signifierait clairement la mort de cet accord âprement négocié. Mais d'autres scénarios sont possibles, d'autant que plusieurs membres de l'administration Trump, au premier rang des-



PHOTO: D. R.

quels le général Jim Mattis, chef du Pentagone, ont affirmé que le texte était dans l'intérêt de la sécurité nationale des États-Unis. Que vont faire les élus américains ? «C'est notre inquiétude», reconnaît un diplomate occidental, pressant les sénateurs de trouver un «compromis pour ne pas tuer l'accord». La réaction de l'Iran sera aussi scrutée attentivement. «Si les États-Unis prennent une position hostile à l'égard d'un accord international», «ils ne s'opposent pas seulement à l'Iran mais au monde entier», a assuré le président iranien Hassan Rohani. Si Téhéran et Washington ont rompu leurs relations diplomatiques en 1980, au lendemain de la révolution islamique de 1979, la fin de la présidence Obama avait marqué le début d'une évolution. Peu après sa signature, le

président démocrate avait jugé que cet accord donnait «une chance d'aller dans une nouvelle direction». Mais depuis son installation à la Maison-Blanche le 20 janvier, Donald Trump a donné un net coup de barre. Il n'a eu de cesse de durcir encore le ton face à Téhéran, pour le plaisir des monarchies sunnites du Golfe qui redoutent l'influence de leur grand rival chiite. Et le président américain semble déterminé à gommer une distinction faite par son prédécesseur: négocier sur le nucléaire d'un côté, dénoncer les activités «déstabilisatrices» de l'autre (soutien au régime Assad en Syrie, au Hezbollah au Liban, ou encore aux Houthis au Yémen). «L'inquiétante politique étrangère de l'Iran est précisément la raison pour laquelle l'accord était nécessaire», souligne Wendy

Sherman, principale négociatrice américaine du texte sous l'ère Obama. «Un Iran doté de l'arme nucléaire serait beaucoup plus menaçant pour la sécurité régionale et mondiale», écrit-elle cette semaine, mettant en garde contre les répercussions potentiellement «désastreuses» sur la politique étrangère américaine d'une remise en cause hâtive du texte.

De fait, nombre d'élus et de diplomates redoutent que l'annonce de Donald Trump n'affaiblisse la parole et la crédibilité des États-Unis dans les négociations à venir sur la scène internationale. «La politique étrangère de Trump a trouvé un thème: la doctrine du retrait», estime Richard Haass, président du centre de recherche Council on Foreign Relations (CFR).

Et l'ancien diplomate d'énumérer la longue liste des accords que les États-Unis ont quitté - ou menacé de quitter - au cours des derniers mois: partenariat transpacifique (TPP), accord de Paris sur le climat, accord de libre-échange nord-américain (Aléna). Et, depuis, jeudi, l'Unesco, organisation onusienne que la Maison-Blanche accuse d'être anti-israélienne. Avant même le discours de Donald Trump, la Chine a appelé hier matin Washington à préserver cet accord, «important (...) pour la non prolifération nucléaire ainsi que la paix et la stabilité de la région». R. C.



## Points chauds

### Réconciliation

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques années l'on avait appris, non sans surprise, que les deux principaux mouvements politiques palestiniens, le Fatah et le Hamas, cherchaient à se réconcilier et à ainsi mettre fin à des décennies de rivalité et de violences. Une rivalité qui comme cela est toujours le cas dans ces circonstances nuisait en premier lieu au peuple que les deux parties représentent. L'annonce de la recherche d'un accord entre les deux mouvements avait d'ailleurs suscité une vague de réaction positive, que cela soit à Ghaza ou à Ramallah de la part de la population palestinienne qui se voulait optimiste. Or, aujourd'hui, après cette annonce, un accord vient d'être signé pour permettre le retour du Fatah à Ghaza. Les représentants de ce dernier ayant été exclus suite aux résultats des élections législatives de 2006 après la victoire écrasante du Hamas. En 2007, le Hamas avait fini d'évincer l'Autorité palestinienne et ses forces de sécurité de la bande de Ghaza, au prix d'une quasi-guerre civile avec le parti historique palestinien. Suite à son retour, l'Autorité assumera d'ici au 1<sup>er</sup> décembre «toutes les responsabilités» dans la bande de Ghaza, qui compte 2 millions d'habitants, selon les renseignements égyptiens, qui ont parrainé les négociations. Une nouvelle réunion est prévue au Caire le 21 novembre pour discuter de la formation d'un gouvernement d'unité. Autre avancée de la réconciliation, 3 000 policiers de l'Autorité vont être déployés dans l'enclave palestinienne, a dit sous couvert de l'anonymat un haut responsable impliqué dans les tractations. Les forces de l'Autorité vont reprendre d'ici au 1<sup>er</sup> novembre le contrôle des points de passage entre Ghaza et Israël, a ajouté le Fatah. Il reste toutefois à négocier les modalités pratiques du retour de l'Autorité à Ghaza. Quant à ceux qui espèrent une relance du processus de paix, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a prévenu que la réconciliation entre les mouvements rivaux palestiniens scellée aujourd'hui au Caire compliquait encore davantage la recherche de la paix avec Israël. «Israël s'oppose à toute forme de réconciliation dans laquelle l'organisation terroriste du Hamas ne rend pas les armes et ne cesse pas son combat pour la destruction d'Israël», a réagi Netanyahu sur Facebook, ajoutant que «la réconciliation entre le Fatah et le Hamas ne faisait que compliquer encore bien plus la recherche de la paix». Mais le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a salué ce moment comme «l'accord final pour mettre fin aux divisions» palestiniennes. Reste à savoir comment aura évolué la situation d'ici à quelques mois et si cette réconciliation donnera jour à un gouvernement plus stable, qui pourra convaincre plus aisément les pays occidentaux d'intervenir en son nom auprès d'Israël pour tenter de trouver une solution de paix entre les deux peuples. F. M.

## Unesco

### Après le retrait des USA et d'Israël, l'Organisation se cherche un DG

L'Unesco continue à se chercher un nouveau directeur général, au lendemain du retrait des États-Unis et d'Israël de l'Organisation, qu'ils accusent d'être anti-israélienne. Le processus d'élection du successeur de la Bulgare Irina Bokova, entamé lundi, entre dans une phase décisive, cristallisant les tensions au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture, une institution en mal de réformes et de consensus. Au 4<sup>e</sup> tour de vote jeudi, les 58 pays membres du Conseil exécutif ne sont parvenus à désigner qu'un seul des deux finalistes, le Qatarî Hamad bin Abdoulaziz Al-Kawari, qui a reçu 22 voix. Arrivées en seconde position ex-aequo avec 18 voix chacune, les candidates française Audrey Azoulay et égyptienne Moushira Khattab devront être départagées par un nouveau vote, hier à 12h00 GMT. Le candidat du Qatar ne fait pas l'unanimité parmi les pays arabes qui ont rompu cette année leurs relations diplomatiques avec Doha, même s'ils ont

largement revendiqué le poste pour leur groupe. En outre, de vieux soupçons d'antisémitisme à l'encontre du candidat qatari ont resurgi récemment, relayés par le Centre Simon Wiesenthal Europe et l'Anti-Defamation League (ADL) aux États-Unis. Il lui est en particulier reproché un silence présumé face à la présence de livres antisémites au cours de foires du livre lorsqu'il était ministre de la Culture. En plein processus électoral de l'Unesco, les États-Unis et Israël ont frappé un grand coup en annonçant jeudi leur retrait de l'organisation. «Cette décision n'a pas été prise à la légère et reflète les inquiétudes des États-Unis concernant l'accumulation des arriérés à l'Unesco, la nécessité d'une réforme en profondeur de l'Organisation, et ses partis pris anti-israéliens persistants», a déclaré le département d'État dans un communiqué. «Est-ce qu'on veut continuer à payer plus d'argent» pour une organisation aux «partis-pris anti-Israël ?», a lancé la porte-parole du département d'État, Heather Nauert. En

rejetant cette accusation, M<sup>me</sup> Bokova a dit «regretter profondément» la décision américaine. «C'est l'universalité de l'Organisation qui est en jeu», a-t-elle dit hier sur la radio France Info en soulignant que «beaucoup d'institutions culturelles des États-Unis, des ONG» avaient aussi exprimé leur «déception». Des regrets partagés par la France, qui héberge à Paris le siège de l'Unesco, par le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, qui a souligné «le rôle majeur des États-Unis à l'Unesco depuis sa fondation» en 1946, et par la Russie, qui a déploré «une triste nouvelle». Quelques heures après l'annonce américaine, Israël a à son tour annoncé son prochain retrait de l'Institution, la qualifiant de «théâtre de l'absurde où l'on déforme l'histoire au lieu de la préserver». «Nous entrons dans une nouvelle ère aux Nations unies, celle où, quand on pratique la discrimination contre Israël, il faut en payer le prix», a déclaré dans un communiqué Danny Danon, ambassadeur d'Israël auprès de l'ONU.





Prévu du 14 au 18 octobre

# Retour du festival de musique symphonique

■ Le Festival international de musique symphonique (Fims) revient en sa 9<sup>e</sup> édition avec le même objectif d'ouvrir le champ culturel algérien sur l'universalité et la volonté de perpétuer les échanges avec les «grandes nations» de la musique classique pour familiariser davantage le public algérien avec cette musique savante.

Par Amine Kouider

**P**révu du 14 au 18 octobre, ce festival, l'un des plus attendus de la scène artistique, a gagné en popularité, réussissant à asseoir sa notoriété pour arriver au fil des années à une moyenne de dix à quinze mille spectateurs par édition.

Grâce aux échanges culturels avec plusieurs pays où la musique symphonique relève de la tradition, cet événement a pu rassembler, sur l'ensemble des éditions, une trentaine de pays qui, pour certains d'entre eux, ont délocalisé leurs concerts dans plusieurs villes d'Algérie, confirmant à chaque fois l'intérêt du public.

L'Italie, l'Espagne, la Tchéquie ou les Etats-Unis, entre autres pays plusieurs fois invités à ce festival, tiennent à accompagner cet événement en étant présents hors festival à travers la programmation de plusieurs concerts où les œuvres des grands compositeurs sont resti-



Ph. &gt; D. R.

tuées, au grand bonheur du public algérien.

Institué en 2009, le festival de

musique symphonique a été créé après le lancement, en 1992, de l'Orchestre sympho-

nique national sous l'impulsion du regretté maestro Abdelwahab Salim.

Conforté à ses débuts, par la vingtaine d'instrumentistes qu'il comptait, l'Osn est ensuite rebaptisé «Orchestre de l'Opéra d'Alger» qui compte désormais une centaine de musiciens sous la direction artistique du maestro Amine Kouider.

A. K.

## L'esprit d'universalité toujours présent

«**D**iffuser la musique universelle à travers l'Algérie et promouvoir le patrimoine musical national», sont parmi les Mauritanie

### L'Algérie invitée à participer au festival des villes anciennes

L'ALGÉRIE PRENDRA part au 7<sup>e</sup> Festival des villes anciennes prévu en décembre dans la ville mauritanienne de «Tichitt» (centre-sud), annonce jeudi un communiqué de la Culture.

L'annonce fait suite à l'invitation de l'ambassadeur de la République islamique de Mauritanie en Algérie, Blah Ould Mekia, reçu jeudi par le ministre de la Culture Azzedine Mihoubi.

Créé en 2011, ce festival a pris la forme de manifestation itinérante entre les quatre villes anciennes de Mauritanie, classées au patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Il accueille depuis sa création des expositions de photographies et d'arts plastiques, des spectacles de contes et autres concerts de musique.

Le festival, qui s'inscrit dans le plan de développement culturel mauritanien, œuvre à renforcer le lien étroit entre culture et environnement naturel tout en mettant en lumière le patrimoine culturel et en développant des activités économiques et sociales autour de la manifestation. **Racim C.**

objectifs du Festival de musique symphonique dont l'esprit continue d'être présent à travers les prestations, dans l'intervalle de deux éditions, de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger.

A travers la multiplication des tournées en Algérie, l'Orchestre de l'Opéra d'Alger sous la direction de Amine Kouider s'est investi dans un programme visant à la vulgarisation de la musique classique pour mieux la fixer dans le paysage culturel

algérien. De même, la programmation des concerts pédagogiques destinés aux enfants, à travers lesquels le genre classique est décortiqué jusqu'aux origines des instruments pour permettre une meilleure adaptation au registre de cette musique savante, réputée difficile d'accès aux profanes, obéit au même souci.

Créé en mars 2017, l'Orchestre de jeunes de l'Opéra d'Alger (ou «Orchestre sympho-

nique +B+») est constitué d'une trentaine d'instrumentistes issus des différents instituts régionaux de musique que le regretté Rachid Saouli avait regroupé.

Avec une moyenne d'âge de 20 ans, sa raison d'être est d'assurer la pérennité de l'Orchestre de l'Opéra d'Alger, avant de pouvoir doter chaque grande ville d'Algérie de son propre orchestre symphonique, autre objectif que poursuit le festival.

Adéla S./APS

## Illizi

### Le festival national de la poésie amazighe du 20 au 24 octobre

**L**a ville d'Illizi abritera du 20 au 24 octobre le festival national de la poésie amazighe, organisé par le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), annonce jeudi un communiqué du commissariat

Cette manifestation culturelle inscrite dans le cadre du centenaire de la naissance de l'homme de lettres Mouloud Mammeri propose, un programme varié sur la poésie en tamazight, dont

un concours national est supervisé par un jury constitué d'universitaires spécialisés, ajoute-t-on.

Rencontres, expositions et autres des ateliers sur l'enseignement de tamazight sont également au programme du festival, organisé en collaboration avec les ministères de la Culture et du Tourisme et de l'Artisanat, avec la participation de la wilaya d'Illizi. L'événement organisé

dans l'extrême sud du pays, est la dixième escale proposée par le comité scientifique et de coordination, mis en place par le HCA et dont la mission est de «consolider l'écriture du patrimoine oral et (de) valoriser l'héritage immatériel de diverses régions du pays, à l'instar de ce qu'a réalisé Mouloud Mammeri» dans ses recherches sur le terrain, ajoute-t-on dans le communiqué. **H. Y.**

## Cinéma

### «Le voyage de Keltoum» de Anis Djâad primé à Dakar

**L**e court-métrage de fiction «Le voyage de Keltoum» dernière œuvre du cinéaste Anis Djâad a reçu mercredi à Dakar (Sénégal) le Prix du meilleur court-métrage de fiction au 17<sup>e</sup> Festival du cinéma «Image et vie» qui s'est achevé mercredi, annoncent les organisateurs.

Le Prix du meilleur documen-

taire a été décerné au réalisateur sénégalais Kady Diédhiou pour son œuvre «Songho».

Sorti en 2016, «Le voyage de Keltoum» est la troisième œuvre du réalisateur après la sortie en 2014 de «Passage à niveau», doublement primé au Festival du court-métrage maghrébin à Oujda (Maroc), et en 2012 de

«Le hublot» également primé aux dernières Jca (Journées cinématographiques d'Alger).

«Le voyage de Keltoum» avait reçu le Prix du meilleur rôle féminin du 6<sup>e</sup> Festival maghrébin du film d'Oujda, une distinction revenue à l'actrice franco-libanaise Soraya Baghdadia. **R. C.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Vivarium (2, rue de Savoie, Hydra, Alger)**

**Jusqu'au 20 octobre :**

Exposition de photographies «Les êtres de lumière», de Chafia Loudjici.

**Galerie d'arts du Sofitel Algiers Hamma Garden (El Hamma, Alger)**

**Jusqu'au 31 octobre :**

Exposition «Identitez de l'artiste peintre Dounia Hedid.

**Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran**

**Jeu 19 octobre à 19h :**

Un spectacle musical intitulé «Errances» sera présenté par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali.

**Galerie Seen Art (156 Lotissement El-Bina, Dély-Brahim, Alger)**

**Jusqu'au 22 octobre :**

Exposition de peinture «Ecllosion» de l'artiste Hasna Naouel Khatir.

**Galerie Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 17 octobre :**

Exposition de peinture de l'artiste peintre Bachir Bencheikh.



## Coup-franc direct

Ce choix qui dérange

Par Mahfoud M.

La FAF a encore surpris les férus de la balle ronde nationale en jetant un pavé dans la mare en lançant ce ballon de sonde concernant la probable nomination de l'ancien joueur et entraîneur de l'EN, Rabah Madjer, qui serait le candidat en force pour le poste de sélectionneur national. Tout le monde se demande si cela est vraiment un choix judicieux sachant que ce dernier n'a pas travaillé depuis presque une décennie. Est-il normal de faire appel à un technicien-chômeur alors qu'on aurait pu faire appel à d'autres techniciens plus avérés même si on veut vraiment opter pour le coach local. Le président de la FAF est tombé dans un engrenage tel qu'il est difficile pour lui de s'en sortir. La majorité de ses désignations se font dans son proche entourage, ce qui entache sa crédibilité alors qu'il aurait été plus judicieux de créer une commission qui se chargerait de désigner cet entraîneur national et qui pourrait étudier la question le plus sérieusement possible pour se mettre d'accord sur un minimum de critères pour la désignation du sélectionneur national. Madjer est pour le moment le choix qui dérange étant donné que la majorité du public pense qu'il n'arrivera pas à redresser la barre puisqu'il n'a pas eu le privilège de coacher d'autres clubs que la sélection et qu'il est resté pendant une longue période à l'arrêt.

M. M.

Basket-ball/Classement FIBA

### L'EN prend la 86<sup>e</sup> place mondiale

L'ALGÉRIE avec 29.3 points occupe la 86<sup>e</sup> place au nouveau classement mondial de la Fédération internationale de basket-ball (FIBA) messieurs, publié jeudi, toujours dominé par les Etats-Unis (819.6 pts) devant l'Espagne (693.2 pts) et la Serbie (641 pts).

Le Cinq algérien qui n'a pas participé au dernier AfroBasket disputé en septembre en Tunisie, recule de 18 places, alors que le Nigeria première nation africaine au classement occupe le 26<sup>e</sup> rang avec 211.3 pts. La Tunisie championne d'Afrique en titre est 45e avec 119.9 pts.

Ce classement novateur est basé sur des facteurs relatifs à chaque match officiel disputé par 149 équipes nationales. Il sera mis à jour après chaque fenêtre des éliminatoires et à l'issue de chacune des compétitions officielles majeures de la FIBA.

Ce nouveau classement prend en compte tous les matches, des pré-éliminatoires régionaux jusqu'à la finale de la Coupe du monde FIBA, et il inclut le tournoi olympique ainsi que les Coupes continentales. Le système précédent n'était basé que sur les com-

pétitions et ne prenait en considération que les classements finaux des tournois.

Le principe de base est simple : chaque match vaut 1000 points, que les deux équipes se partagent en fonction de l'écart à la fin de la rencontre.

La valeur de chaque match va grandissant en fonction de l'avancée dans la compétition, ce qui signifie que dans les compétitions officielles majeures FIBA, les victoires rapportent de plus en plus de points au fur et à mesure que le tournoi progresse.

Ce nouveau classement donne également plus de valeur aux victoires à l'extérieur et il récompense plus les équipes qui battent des adversaires mieux classés qu'elles.

Pour le moment, ce nouveau FIBA World Ranking Men présenté par Nike, s'applique seulement aux équipes nationales masculines senior et leurs compétitions. La FIBA souhaite appliquer dans le futur un classement similaire pour les équipes nationales féminines senior et les équipes nationales jeunesse (garçons et filles).

### Escrime/Coupe du monde de sabre seniors messieurs La 1<sup>re</sup> étape en novembre à Alger

L'ALGÉRIE accueillera la 1<sup>re</sup> étape de la Coupe du monde de sabre seniors messieurs entre le 3 et le 5 novembre à la salle Harcha-Hacène (Alger), a appris jeudi l'APS auprès du président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abderaouf Salim Bernaoui.

Vingt-cinq pays ont confirmé leur participation au rendez-vous d'Alger, notamment la Russie, la Hongrie la France et les Etats-

Unis.

Le double champion olympique hongrois Aron Szilagyi sacré à Londres 2012 et à Rio 2016 sera présent à Alger, a annoncé le président de la FAE.

L'Algérie participera à cette étape de Coupe du Monde avec quatre sabreurs: Akram Bounabi, Anis Mairi, Hamza Kasdi et Zinedine Heroui.

## Equipe nationale Madjer et Belmadi en pole position

Après le limogeage du technicien espagnol, Lucas Alcaraz, les membres du bureau fédéral de la FAF se sont lancés à la recherche de l'entraîneur qu'il faut pour la sélection nationale.

Par Mahfoud M.

Plusieurs coaches ont été avancés jusque-là, mais les deux noms qui reviennent assez souvent sont ceux de l'ancien joueur et sélectionneur des Verts, Rabah Madjer, ainsi que l'ancien joueur de l'EN et entraîneur du Sad El qatari et du Qatar, Djamel Belmadi. Ces deux techniciens tiennent bien la corde pour le moment l'un d'eux est pressenti pour prendre en main la barre technique des Verts. Les responsables de la FAF n'ont pas tranché la question et devront attendre quelque peu avant de prendre une décision finale sachant que les dirigeants de la FAF se rencontreront une seconde fois pour décider. Pour ce qui est de ces deux techniciens pressentis, la balance pencherait beaucoup plus pour Madjer, étant donné que ce dernier est actuellement le conseiller du président de la FAF, Zetchi et que ce dernier le voit bien à la tête de la barre technique de la sélection nationale. Il compte lui donner sa chance malgré le fait que ce dernier est resté loin des terrains et n'a entraîné aucune autre équipe depuis son limogeage par la FAF



Les Verts attendent leur prochain sélectionneur

et par l'ancien président, Mohamed Raouraoua en 2002. Depuis, l'ancienne star de Porto s'est contenté d'un bref passage au Qatar à El Oukra plus précisément, et n'a plus entraîné malgré de nombreuses offres qui lui sont venues de clubs algériens. Pour ce qui est de Belmadi qui est plus jeune que Madjer mais il a un palmarès plus fourni en tant qu'entraîneur. Il faut savoir, en effet, que le natif de Champigny-sur-Marne en France a réussi que ce soit avec le club de Lekhwiya au Qatar avec lequel il a remporté le championnat par deux reprises ou avec la sélection du Qatar avec laquelle il a remporté la Coupe du Golf et la Coupe de l'Asie du Sud-Ouest en 2014. Actuellement, l'entraîneur toujours à Lekhwiya et il sera

difficile de le déloger tant que les dirigeants de ce club croient en ses compétences et ne veulent pas en se séparer. Pour revenir au limogeage du coach espagnol, Alcaraz, il faut dire que son licenciement était prévisible avec les résultats décevants en éliminatoires du Mondial et les trois dernières défaites (deux face à la Zambie et une face au Cameroun). Même si le patron de la FAF, Zetchi, temporisait et ne souhaitait pas se précipiter ayant peur de devoir le dédommager sachant qu'il est lié par contrat pour encore 21 mois, il a été convaincu par ses compères du bureau fédéral de s'en débarrasser devant la fronde des fans de l'EN et surtout de l'entourage immédiat qui demandait sa tête.

M. M.

Ligue I Mobilis (6<sup>e</sup> journée)

### L'USMBA assomme la JSK, le NAHD et le PAC dos à dos

L'USM Bel-Abbès a pris le meilleur sur la JS Kabylie, 4 buts à 1, ce jeudi à l'occasion de la première partie de la 6<sup>e</sup> journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. Dans les autres matches, le DRB Tadjenanet s'est imposé face à l'USM Blida (1-0) alors que le NA Hussein Dey et le Paradou AC se sont neutralisés (1-1).

Au stade du 24 Février 1956 de Sid Bel Abbès, l'USMBA a littéralement corrigé la JS Kabylie en s'imposant sur le score sans appel de 4 buts à 1. Les hommes de Cherif El Ouzzani ont su profiter des nombreuses failles dans la défense kabyle pour scorer à quatre reprises. Les deux premières réalisations sont à mettre à l'actif de Belhocini. L'auteur du doublé du jour a réussi, en l'espace de quatre minutes, à débloquent la situation à la 22e minute puis doubler la mise à la 26e minute. Pour son premier but, le jeune milieu de terrain de l'USMBA a échappé à la vigilance des défenseurs de la JSK pour ouvrir la marque à la suite d'un coup franc indirect. Belhocini, encore lui, étrangement seul dans la surface de vérité profite d'un centre millimétré pour planter son second but de la tête.

La seconde mi-temps entamée, les Canaris ont réussi à réduire l'écart, sur penalty, grâce à Boukhenchouche (47'). Toutefois, les erreurs défensives des Jaune et Vert leur en coûté deux autres buts, le premier, de la tête par Belahouel (70'), et le second dans le temps additionnel pour Kherbache (90+1') qui a réussi à chiper la balle à un adversaire dans les 16m50 pour corser l'addition à 4 buts à 1.

Intraitable chez elle, l'USMBA réalise la passe de trois, dans son antre, et remonte à la 4e place (10 pts).

#### Un derby sans vainqueur

A Alger, le derby de la capitale NA Hussein Dey - Paradou AC n'a pas connu de vainqueur. Les deux voisins n'ont pas réussi à se départager et se sont quittés sur le score de 1 but dans chaque camp dans une partie où tout s'est joué en première période.

Le promu a été le premier à prendre l'avantage à la 11<sup>e</sup> minute sur un bijou signé Benkhelifa. Profitant d'un mauvais renvoi du portier husseindéen, Merbah, Benkhelifa a vu se dernier avancé et n'a pas hésité à tenter, avec

succès, un lobe de plus de 30 mètres.

Le temps de digérer ce but, le NAHD est parvenu à niveler la marque sur penalty après une faute de main dans la surface de vérité de bouchina. Addadi s'est chargé d'exécuter la sentence et permis à son équipe de glaner un point.

Au classement, le NAHD est 10<sup>e</sup> avec 7 points, tandis que le PAC pointe à la 8<sup>e</sup> place avec 8 points.

#### Le DRBT renoue avec le succès

Pour sa part, le DRB Tadjenanet a profité de la visite de l'USM Blida, lanterne rouge, pour renouer avec le succès après deux défaites de suite, dont une à domicile concédée face au MC Oran. Les protégés de Kamel Mouassa ont réalisé l'essentiel en s'imposant par le plus petit des scores (1-0) grâce à un unique but scoré sur coup franc direct par Haddad juste avant la pause (45+2').

Cette 2<sup>e</sup> victoire de la saison du Difaâ lui permet de comptabiliser 8 unités et de prendre, provisoirement, la 7<sup>e</sup> place. Quant à l'USMB, le promu enchaîne avec une 6<sup>e</sup> défaite de suite et conti-

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Sahara occidental

### Kohler en visite la semaine prochaine aux camps de réfugiés sahraouis

L'ENVOYÉ personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, effectuera une visite aux camps de réfugiés sahraouis les 18 et 19 octobre, sa première dans la région depuis sa nomination en septembre dernier, a annoncé vendredi l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger. Ce sera la première visite de M. Kohler dans la région, depuis sa nomination en septembre par le Secrétaire général Antonio Guterres comme son envoyé personnel au Sahara occidental, en remplacement de Christopher Ross. L'émissaire onusien pour le Sahara occidental, avait rappelé-t-on, exprimé son intention de se rendre prochainement dans la région afin de relancer le processus de paix, après cinq années de gel, dû aux blocages marocains. Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhar, avait réitéré la semaine dernière à New York à la quatrième commission de l'ONU chargée de la décolonisation, l'engagement ferme de la partie sahraouie à coopérer avec le nouvel émissaire Horst Kohler, attendu dans la région en vue de relancer le processus onusien. «Notre position a été constante, claire et transparente. C'est la position des Nations unies et de l'Union africaine

concernant une question de décolonisation, régie par le principe de l'autodétermination», a-t-il ajouté. Le Front Polisario avait d'ores et déjà exprimé, lors de la prise de fonctions du nouvel émissaire onusien le 8 septembre à New York, sa volonté de coopérer avec M. Kohler pour le succès de sa mission, appelant les Nations unies à accélérer la solution juste et définitive de la question du Sahara occidental à travers le respect du droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance et la mise en œuvre de la dernière résolution (2351) du Conseil de sécurité de l'ONU. M. Kohler, ancien président allemand, a tenu plusieurs réunions et consultations dans l'objectif de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc. Il s'était notamment entretenu avec une délégation du Front Polisario, conduite par le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khedad, des perspectives du processus onusien au Sahara occidental. Le nouvel émissaire qui succède à Christopher Ross devrait présenter son premier rapport sur le Sahara occidental dans un délai de six mois. Le chef de l'ONU a promis en avril dernier de relancer les négociations, à l'arrêt depuis 2012, avec «une nouvelle dynamique». R. M.

## «Une île et des hommes»

### Un film documentaire pour la préservation de l'île Plane

LE FILM documentaire «Une île et des hommes» projeté jeudi soir en avant-première au Méridien d'Oran, montrant l'île Plane (Oran) dans toute sa splendeur, est un plaidoyer pour la préservation de cette zone, si riche en biodiversité. Ce documentaire a été réalisé par l'association écologique marine Barbarous, dans le cadre du Programme de petites initiatives pour les organisations de la société civile en Afrique du Nord (PPI-OSCAN), dont l'objectif est le renforcement de jeunes organisations de la société civile (OSC) qui activent dans le domaine de l'environnement. Pendant 37 minutes le film, avec des images aériennes prises par le biais de drones, et d'autres, sous l'eau, filmant mérus, hippocampes, dauphins et d'autres poissons dans leur milieu naturel, a pu dévoiler toute la beauté de la côte oranaise, et surtout celle de l'île Plane. L'image est souvent plus éloquente que des milliers de mots, a souligné l'universitaire Mouloud Benabdi qui a réalisé le film documentaire, ajoutant que l'association l'a

conçu comme plaidoyer pour inciter à la protection de ce site, dont l'éloignement (8 km à l'est de Bousfer plage) a pu jusque-là préserver une partie de ses richesses écologiques, mais pas pour très longtemps. En effet, l'étude pour le classement de cette île est en cours de réalisation par les membres de l'association Barbarous, qui ont présenté au cours du mois de mars passé les premiers résultats devant les membres de la commission de wilaya chargée du classement des zones protégées, installée au début de l'année 2017. Ce film documentaire est ainsi un argument de plus pour accélérer les procédures pour le classement de l'île qui renferme des espèces en danger sur le plan international, comme le puffin cendré, le faucon d'Eléonore et le lézard à lunettes. La sur-fréquentation de l'île par des pêcheurs, des plaisanciers et des plongeurs et la dégradation de plus en plus rapide de ce site, font de surcroît sa protection une urgence, a estimé pour sa part le SG de l'association Amine Chakouri. Chafik N.

## EUROPE

### LES MIGRANTS S'ÉCHOIENT TOUJOURS SUR CES PLAGES



Loumis

Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### Des poires teintées avec de l'éosine saisies

■ On soupçonne l'utilisation de l'éosine pour teinter artificiellement la poire afin de faire croire à sa bonne qualité et son mûrissement.

Par Hamid M.

Les éléments de la deuxième sûreté urbaine de Tizi Ouzou ont mis la main au courant de cette semaine sur une quantité de poires teintées chez un commerçant qui s'appropriait à l'écouler, a indiqué avant-hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué.

Selon les indications fournies par la même source, c'est au cours d'une patrouille que des

policiers ont découvert que ce commerçant indélicat tentait de vendre un fruit impropre à la consommation.

On soupçonne, comme dans plusieurs autres régions du pays, l'utilisation de l'éosine pour teinter artificiellement la poire afin de faire croire à sa bonne qualité et son mûrissement. Au total 17 caisses de poires teintées ont été saisies puis détruites par les policiers alors qu'une procédure judiciaire a été entamée contre le commer-

çant impliqué dans cette affaire. H. M.

### Accident routier à Naâma 4 morts et un blessé à Mekmen Benaamar

QUATRE personnes ont trouvé la mort et une autre blessée dans un accident de la route survenu, jeudi soir, dans le territoire de Mekmen Benaamar, une daïra située à l'ouest de la wilaya de Naâma, a-t-on appris, vendredi, auprès des services de la Protection civile. Cet accident qui s'est produit, dans un virage sur la RN 22, au lieu-dit Oued El Hermel, proche de Abdelmoula, un village distant de 45 km du chef-lieu de daïra de Mekmen Benaamar, suite à un dérapage d'un véhicule touristique qui s'est renversé pour sortir carrément de l'axe routier causant la mort sur place de trois personnes qui étaient à son bord alors qu'une femme, la cinquantaine, a été grièvement blessée, qui a été évacuée aux services des urgences médicales de l'établissement hospitalier les frères Mamouni de Mekmen Benaamar avant de rendre l'âme, a ajouté la même source. L. O.

## Annaba

### Destruction d'une cache contenant des outils servant à la confection de bombes

UNE CACHE contenant des outils servant à la confection de bombes artisanales, des équipements informatiques ainsi que divers autres objets, a été découverte et détruite jeudi à Annaba, suite à une opération de fouille et de recherche menée par un détachement de l'Armée nationale populaire, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et suite à une opération de fouille et de recherche, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 12 octobre 2017 à

Annaba, une cache contenant des outils servant à la confection de bombes artisanales, des équipements informatiques ainsi que divers autres objets», note la même source.

S'agissant de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont arrêté 4 contrebandiers et déjoué des tentatives de contrebande de 3,14 tonnes de denrées alimentaires et une importante quantité de carburant s'élevant à 54 636 litres à Tamanrasset, In Guezzam, Tébessa, El-Tarf et Souk-Ahras». M. O.